

## PLANCHE DOUZIÈME.

## Vitrail de la Chapelle des Le Roy.

*(2<sup>me</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle.)*

LA Chapelle des Le Roy est bâtie entre les contreforts de la troisième travée du côté du Midi. Elle eut pour fondateur Jehan Le Roy, fils de Thierry Le Roy, seigneur de Villeneuve, maître des Requêtes ordinaires de l'hôtel du roi, président des comptes, et de Marie de Bastard. Un acte capitulaire du 5 novembre 1472 fait connaître qu'à cette date Jehan Le Roy, citoyen de Bourges, vint au Chapitre de Saint Etienne "demander qu'il plaise lui donner une place et un lieu dans l'église pour y bâtir une chapelle et lui accorder d'y être enterré après son décès et ceux de ses parents portant ses nom et armes."

La construction dut commencer immédiatement. On sait par le testament du fondateur qu'elle n'était pas terminée à la date du 31 août 1473, mais que les travaux en étaient poussés activement et durent être achevés peu après. Il est fait allusion dans cet acte au vitrail qui nous occupe : "Je vieulx, dit le testateur, que mon corps soit enterré en ma chappelle que je fais faire en l'esglise de mons<sup>r</sup> Saint Etienne, et si la dicte chappelle n'est achevée.... qu'elle soit achevée le plus tôt que faire ce pourra de massonnerie, de ferrures, de verrines.... et que mes exécuteurs.... marchandent à ung verrier de faire les verrines.... comme je les ay devisées c'est assavoir que lascencyon Notre Dame y soit et les apostres et anges et ce qui appartient a ladicte cencyon Notre Dame si je ne ay marchandé..."

Il semble, d'après cela, que la pose du vitrail peut être fixée à la fin de 1473 ou à l'année suivante 1474.

On verra par la description qui suit que le sujet commandé par Jehan Le Roy a été exécuté, quoique, à première vue, le peu de place réservé à la Sainte Vierge ait pu faire hésiter certains auteurs à y reconnaître une Assomption. De Girardot et H. Durand, dans leur *Cathédrale de Bourges* (p. 112), ont cru pouvoir supposer que les douze personnages des grands panneaux représentaient des membres des familles Le Roy et de Bastard. Ils ont commis une erreur aussi mal explicable en croyant reconnaître le donateur et sa femme à genoux, assistés de leurs anges gardiens dans les deux personnages barbus qui sont à droite et à gauche, à la base du tympan, debout dans des nuages, et qui ne semblent pouvoir figurer que des prophètes.

L'examen de la planche et la description qui l'accompagne permettront, je le pense, au lecteur d'admettre que le vitrail des Le Roy peut être attribué au même artiste que la verrière de la chapelle des de Breuil. Cet artiste n'est pas connu, mais il me paraît intéressant de rappeler à cette occasion les noms de quelques-uns des peintres verriers qui travaillaient à cette époque à Bourges :

Dans les comptes du Chapitre de St-Pierre-le-Puellier, on relève de 1463 à 1481 le nom de Henequin le verrinier, dénommé aussi Hayncin de Vulcop ou Hanequin de Wulcot. Aux comptes de la ville on voit figurer Pierre Guillon, verrinier, en 1486, pour avoir fait trois panneaux "esquels sont les armes du roy et de la royne portées par des anges" et pour d'autres travaux en 1495 et 1496; Guillaume Labbe, verrinier, pour des vitraux de l'Hôtel-de-Ville en 1489; Jacquelin de Molusson peignant, aussi en 1489, pour la maison de ville, un panneau de verre aux armes du roy et semé de feuillages "bien richement"; et chargé, de 1499 à 1501, de plusieurs "patrons de voyrières" dans l'un desquels est une Nativité de Notre-Seigneur.

Il se pourrait évidemment que l'un d'eux fut l'auteur de nos deux verrières; mais je ne cite leurs noms qu'à titre de simple indication.

## DESCRIPTION.

Ce vitrail a, comme celui qui fait l'objet du chapitre précédent, 4<sup>m</sup> 05 de largeur et 5<sup>m</sup> 65 de hauteur, et ses meneaux affectent un tracé identique.

On a vu plus haut, par l'extrait du testament de Jehan Le Roy, que le sujet commandé par le donateur était l'Assomption. Celui qui a été réalisé serait mieux dénommé : les Apôtres assistant à l'Assomption de la Sainte Vierge, puisque les Apôtres y tiennent la plus grande place. Quoi qu'il en soit la Sainte Vierge occupe le compartiment supérieur : elle monte dans la gloire, entourée de rayons d'or. Un manteau bleu, à peine entr'ouvert pour laisser passer les mains jointes et montrer le haut d'une robe blanche galonnée d'or, couvre sa tête et enveloppe tout le corps.

Au-dessous d'elle tout le tympan est rempli d'anges. Ce sont d'abord, sur fond bleu, deux anges aux ailes roses, les bras allongés et les mains jointes. Ils ont sur leurs épaules des étoiles blanches frangées d'or et semées de petites croix noires. Leurs robes à longues jupes bordées d'or flottent derrière eux avec de beaux plis. Tous deux sont

semblables, sauf le renversement du dessin. La même similitude existe pour deux autres anges plus petits qui volent en arrière un peu plus haut. Ceux-ci, aux ailes blanches et or, ont des robes toutes blanches. Ils jouent du flageolet.

Deux anges musiciens sont peints un peu plus bas dans les compartiments latéraux à droite et à gauche. Ils sont, eux aussi, d'un même dessin retourné. Ils sont vêtus de robes blanches à longue jupe flottante; leurs ailes sont vertes. Ils jouent d'un instrument à archet, sorte de viole ou de *gigue*, à table d'harmonie percée d'une ouïe en rosace, à cordes attachées comme celles des guitares à un cordier transversal sur la table, sans chevalet, et à cheviller renversé. L'instrument est appuyé contre la poitrine à la façon d'un violon. Le retournement du dessin fait que l'un des musiciens tient son archet de la main gauche. Dans les mêmes compartiments sont des anges debout vus à mi-corps, joignant les mains; ils sont modelés sur verre jaune.

Les deux jours symétriques au centre du tympan renferment six anges reproduits deux à deux par retournement du dessin : en haut ils ont des ailes blanches et or et des robes blanches, et tiennent des deux mains des banderolles couvertes de musique notée. Au milieu, leurs robes blanches à longue jupe bordée d'or sont coupées par des étoles à franges d'or et à croix noires; des banderolles gracieusement enroulées portant des notes de musique sont dans leurs mains; leurs ailes sont en dedans pour l'un rouges, pour l'autre roses et en dehors jaunes pour tous les deux. En bas, vus seulement à mi-corps, ils prient les mains jointes; leurs ailes sont blanches et jaunes. Le fond de ces deux panneaux est vert.

Dans deux écoinçons, à droite et à gauche, à la même hauteur, deux petits anges vus de face ont les ailes étendues et les mains croisées sur la poitrine. Le dessin est le même pour les deux. Ils sont peints en grisaille à droite sur verre violet, à gauche sur verre rose.

Plus bas, sur une même horizontale, quatre compartiments renferment chacun deux anges : le premier à gauche en robe blanche et en grand manteau bleu doublé de blanc, bordé d'or, fixé au col par un grand fermail ovale, pince des deux mains les cordes d'une harpe. Ses ailes ouvertes sont blanches en dessous, jaunes en dessus. Il est à genoux sur des nuages modelés en grisaille sur le fond général jaune. Debout près de lui est un ange plus petit, vu jusqu'aux genoux, tout vêtu de blanc, qui semble lui présenter la musique notée sur un large ruban. Ce petit ange est reproduit symétriquement dans le compartiment correspondant à droite et remplit le même office pour un autre musicien céleste jouant de l'orgue. Ce dernier assis ou agenouillé sur des nuées blanches est couvert d'un grand manteau rose bordé d'or, attaché sur la poitrine par un fermail rectangulaire. Le bras droit qui passe par l'ouverture du manteau est couvert d'une manche blanche. Le fond général est jaune.

Les deux compartiments du centre ont le fond bleu. Le même sujet y est reproduit symétriquement. On voit dans chacun deux anges de tailles différentes : le plus petit est de face, joignant les mains, vêtu de blanc avec des ailes d'or. L'autre vole en soutenant des deux mains une longue banderolle. Dans le panneau de droite ses ailes sont vertes et il est vêtu d'une dalmatique rose par-dessus une robe blanche. Dans le panneau de gauche les ailes sont rouges et la dalmatique verte.

Au tympan appartiennent encore deux panneaux assis entre les sommets des grandes lancettes de la moitié inférieure du vitrail. Leur fond est rouge. Des anges posés de trois quarts volent dans le haut en portant les bras en avant. Ils ne sont pas nimbés, à la différence de tous les autres anges figurés dans ce vitrail, dont les nimbes sont plus ou moins ornés : quelquefois tout blancs, d'autres fois bordés d'un cercle ou de festons et de perles d'or. Les cheveux sont toujours de couleur d'or, longs, bouclés et retenus par un fronton orné d'une petite croix.

Au-dessous deux personnages barbus dirigent leurs regards vers la Sainte Vierge. L'un, à gauche, sans coiffure, est vêtu d'une robe blanche et porte à la ceinture une aumônière brodée d'or et d'argent. Un manteau vert couvre son bras gauche et ses épaules, et laisse voir tout le côté droit. Les deux mains supportent une grande banderolle enroulée. Des nuages bleus cachent le bas des jambes. L'autre personnage, à droite, est debout dans des nuages roses. Sur sa tête est un bonnet conique vert. Sa robe blanche est garnie au col et aux manches d'un riche galon d'or. Un manteau violet relevé sur son bras droit l'enveloppe au-dessous de la ceinture. Il tient comme le premier un grand phylactère. Ces deux personnages sans nimbe sont nécessairement des prophètes.

Les quatre hautes lancettes qui occupent la moitié inférieure de la verrière, montrent sous quatre portiques tous semblables, les douze Apôtres groupés trois par trois, debout sur un pavement en damier. Ce dallage est supporté par un soubassement à trois faces en saillie renforcées de pilastres aux deux angles antérieurs. Un tableau carré est au centre de chaque face dont les deux latérales vues en perspective sont en partie cachées par le relief des pilastres. La plupart de ces tableaux ont été brisés; ceux qui subsistent contiennent de petits personnages d'attitudes variées en costumes de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, peints en grisaille rehaussée de jaune à l'argent. Dans le seul tableau de face qui soit intact, il semble qu'on puisse voir un prophète : il tient un phylactère qui s'enroule autour de son bras gauche.

Les piliers qui supportent les dais s'élèvent à droite et à gauche. Ils sont chargés d'une profusion d'arcatures, de clochetons et de moulures. A leur sommet, sous de petites niches couronnées de dais, sont des statuettes d'anges. Toute cette décoration en grisaille et or est d'une grande richesse et d'une remarquable élégance. On peut en dire autant des grands dais qui dominent les apôtres. Ces dais, voûtés sur huit nervures avec clef saillante en pendentif feuillagé, forment des édifices octogones dont les deux côtés latéraux disparaissent dans la perspective; les trois côtés du fond sont percés de fenêtres à meneaux redentés dont on ne voit que la partie supérieure, et les trois côtés de la façade forment la baie du portique, qui s'ouvre par trois arcades ogivales en accolades festonnées à

l'intrados, ornées à l'extrados de feuilles en crochets, amorties enfin en un large panache. Chacune des trois faces antérieures du dais est ajourée d'arcades et quatrefeuilles, et couronnée par une corniche ornée de feuillages et, au-dessus, par une étroite balustrade découpée en trilobes. Les pilastres qui renforcent les arêtes s'appuient en bas sur une grande console couverte de feuilles enroulées et montent jusqu'au sommet du panneau sans qu'on voit leur amortissement. Sur toute leur longueur ils sont couverts de moulures et de clochetons. Ils se réunissent aux gros piliers latéraux, au-dessus de la balustrade de couronnement, par une sorte d'arc triomphal très orné et rejoignent par une autre arcade plus élancée un lanternon central à toit pyramidal amorti en panache. Sous ce lanternon, dans chaque panneau est une petite figure, et le rapprochement des quatre sujets : Dieu, Adam, le serpent dans l'arbre et Eve, transporte le spectateur dans le paradis terrestre et montre la malédiction du serpent, la promesse du rachat par l'avènement du Sauveur et, après la faute de la première femme, mère de tous les hommes, la gloire d'une autre Mère qui sera la Vierge Marie. Dans le vitrail de l'Annonciation, à la chapelle de Jacques Cœur (Pl. VIII), la présence d'Adam et d'Eve avait le même sens symbolique, qui est ici exprimé d'une façon plus nette. Les quatre petites figures entrent dans la composition générale sous l'aspect de sculptures complétant l'ornementation architecturale. Elles sont traitées comme le reste, en grisaille d'un ton chaud rehaussée de jaune d'argent.

Il reste à décrire les douze grands personnages abrités sous les portiques. Sauf saint Jacques, que paraît indiquer suffisamment la coiffure traditionnelle ornée d'une coquille, aucun des Apôtres n'est caractérisé d'une façon précise. Le livre que tient l'un d'eux n'est pas, semble-t-il, un attribut qui convienne nécessairement à saint Mathieu plutôt qu'à un autre, et tout au plus pourrait-on reconnaître saint Jean à l'expression plus jeune de sa figure imberbe dans l'Apôtre qui se tient les mains jointes en avant du deuxième panneau à gauche.

Des trois Apôtres du premier panneau, celui qui est le plus en vue porte une robe brune avec ceinture et un manteau violet doublé de rouge. Ces deux vêtements sont bordés de galons à fond d'or : l'un orné de perles, l'autre enrichi de pierreries rouges, bleues et vertes. Une brisure ayant détruit la main gauche et la tête, celle-ci a été remplacée à une époque inconnue par une tête quelconque que je me suis gardé de reproduire. Le geste de l'Apôtre exprime l'étonnement ou l'admiration. Il a les pieds nus. Son nimbe radié est bordé d'un cercle d'or et de perles.

Le second personnage regarde en haut en joignant les mains. Sa robe est bleue et son manteau vert à doublure blanche a un galon brodé de feuilles d'or. Le bout de son pied droit, nu, dépasse légèrement le bas de sa robe. Il porte un nimbe très orné avec festons à l'intérieur et double rang de perles à la circonférence.

Du troisième Apôtre on ne voit que la tête de face couronnée d'un nimbe d'or à double bordure engrelée.

Au deuxième panneau, l'Apôtre debout au second plan porte une robe rouge serrée à la taille par une ceinture de même couleur et fermée sur la poitrine par deux boutons avec un collet droit blanc. Il n'a pas de manteau. Son nimbe d'or radié et engrelé à l'intérieur est cerclé d'un rang de perles blanches.

Devant lui, l'Apôtre qui peut être saint Jean a une robe bleue à ceinture rouge, bordée au bas de la jupe par un galon d'or et de perles et autour du cou par un rang de perles et de cabochons verts et rouges fixés sur un galon d'or. Son manteau blanc à doublure rose a une bordure tissée de feuilles d'or, accompagnée en dedans par une broderie de festons noirs. Ses mains sont jointes dans l'attitude de la prière. Le pied droit, seul visible, est nu. Ses cheveux blonds bouclés sont moins longs que ceux de ses compagnons. Son nimbe est rouge radié d'or.

Saint Jacques a une robe verte et un manteau violet doublé de rouge. La bordure de la robe est faite, au col et aux manches d'un galon tissé de cercles d'or et au bas de la jupe de pierreries vertes, rouges et bleues alternant avec des perles. Lui seul n'a pas les pieds nus : il est chaussé de brodequins ou souliers couverts violets. Son bonnet est une sorte de fourrure rose avec une coquille de même couleur attachée au bord relevé sur le front. Le nimbe est d'or radié et festonné, et cerclé de blanc. L'Apôtre porte la main gauche vers son front, comme ébloui par la vue de la Mère de Dieu dans la gloire.

Au troisième panneau deux Apôtres sont au second plan. De l'un on ne voit que la tête de profil, à nimbe cerclé de perles et orné intérieurement de festons blancs et de rayons d'or. On aperçoit un fragment d'un manteau vert pâle. L'autre a une longue robe blanche couverte de mouchetures indiquant un tissu grossier; elle est serrée à la taille par une ceinture. Un manteau bleu doublé de blanc, avec galon d'or orné de perles et de bijoux en bordure, enveloppe tout le buste, couvre les bras et s'entr'ouvre seulement pour laisser passer les mains croisées sur la poitrine. Le nimbe est d'or, cerclé de blanc, avec un rang intérieur de perles. Au premier plan, l'Apôtre dans lequel on pourrait voir saint Mathieu, a une robe verte avec des pierres précieuses bleues et rouges sur le galon de bordure, et un manteau rouge doublé de blanc, bordé de trois rangs de perles sur fond d'or. Ce manteau couvre la main gauche et le bras qui soutient un livre à fermoir dont les tranches sont dorées. La main droite qui sort des plis du manteau est ouverte avec la paume en avant. Les pieds sont nus. Le nimbe d'or cerclé de blanc est orné d'arcatures rayonnantes.

Enfin au quatrième panneau, un Apôtre au premier plan est tourné de trois quarts à gauche. La main droite levée exprime son saisissement. La main gauche est rapprochée de la poitrine et le bras serré contre le corps retient les plis relevés d'un manteau rose à doublure blanche, bordé d'or avec application de perles et broderies en festons. La robe bleue avec ceinture rouge est galonnée aux manches et au col. Un pied nu dépasse le bord de la jupe. La tête n'est marquée que par son contour en plomb. De même qu'au premier panneau une figure de rencontre a été employée à combler le vide. Je ne devais pas la reproduire. La main gauche a également été brisée. Le nimbe resté en place est d'or avec des rayons à l'intérieur d'un double trait circulaire.

A droite de ce personnage, il s'en trouve un autre qui rapproche ses deux mains comme pour les joindre. Il a une robe rouge boutonnée au col et aux manches, sans bordure. Son manteau est blanc à doublure verte. Sur la bordure de ce manteau, élargie par une broderie noire, on remarque des ornements en forme de lettres dont quelques-unes sont très bien formées, mais dont le rapprochement ne fournit pas un sens précis. L'interprétation, si tant est qu'elle ait jamais été possible, est d'autant plus difficile qu'un accident a détruit la moitié de la bordure inférieure. Au bas de la robe le verre est brisé là où devaient se voir les pieds de l'Apôtre. Le nimbe est blanc à son pourtour et sur sa partie centrale d'or, la grisaille dessine une dentelure et fait ressortir des rayons plus clairs.

Le dernier Apôtre ne montre qu'une partie de sa tête de profil et un nimbe d'or à festons en grisaille.

Une draperie droite est tendue derrière chaque groupe : elle monte jusqu'au-dessus de la tête des personnages et cache presque entièrement les fenêtres ouvertes dans le fond des portiques. Au premier panneau, cette tenture est rouge, damassée de grands feuillages et porte en haut une bande d'or décorée de cercles et de festons; au panneau voisin elle est bleue avec une bordure d'or, ornée de simples lignes horizontales; au troisième panneau elle est violette et sa bordure est décorée d'un rang de perles blanches sur fond d'or; au quatrième enfin elle est verte, damassée de rinceaux et sa bordure d'or est ornée de trèfles alternativement droits et renversés. Ces draperies ne sont visibles que sur de faibles étendues et leurs damassés sont d'un dessin banal, comme la plupart de ceux de la même époque. D'ailleurs, elles soutiennent bien les groupes placés en avant et leurs couleurs sont bien choisies.

Le fond général sur lequel se profile la décoration architecturale varie de couleur dans chaque compartiment : il est bleu dans le premier et successivement rouge, vert et rose. Ces couleurs se retrouvent dans les petits écoinçons vides de sujets aux différentes parties du tympan.

Dans l'ensemble ce vitrail n'est pas inférieur à celui qui a été étudié au chapitre précédent. Il a même au point de vue décoratif des qualités qu'on ne rencontre pas dans l'autre : la coloration est plus intense, l'aspect moins froid et les tons plus variés et plus harmonieux. Il y a, du reste, tout lieu de croire qu'il provient du même atelier, puisque le style général est pour tous deux le même et que certains détails ont été copiés de l'un dans l'autre. Les anges musiciens jouant de l'orgue et de la harpe ont été évidemment dessinés par le même crayon pour les deux vitraux.

La verrière des Le Roy a malheureusement beaucoup souffert. Je n'ai rencontré aucun document qui fasse une allusion directe à une catastrophe qu'elle a dû subir, à moins qu'il ne faille lui appliquer particulièrement les lignes suivantes du procès-verbal déjà cité dressé à l'occasion des ruines causées par les orages des 28 et 29 janvier 1645 : ".... plus reffaire dix panneaux de vîtres aux chapelles dudit côté de l'archevesché qui sont faictes de verre peint et d'apprest avec des figures qui sont en partie rompues." Le fait est qu'à en juger par son état présent, cette verrière a dû être absolument rompue dans toute sa moitié inférieure, et les ouvriers chargés de la restauration ont remis les morceaux en plomb sans se préoccuper en aucune façon de rapprocher les unes des autres les parties qui devaient être voisines. Il en résulte à l'heure actuelle un fouillis qui semble inextricable et auquel il serait cependant possible d'apporter remède puisque j'ai pu dans ma reproduction, remettre toutes choses en place sans faire aucunement appel à l'hypothèse dans la restitution qui est jointe à la présente notice.



Armes du Cardinal Archevêque Antoine Bohier  
dans les vitraux de la grande nef.



VITRAIL DE LA CHAPELLE DES LE ROY.  
(2<sup>e</sup> MOITIÉ DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.)